

**Monsieur Willy SCHRAEN**  
Président de la Fédération Nationale des  
Chasseurs  
13, rue du Général Leclerc  
92136 Issy Les Moulineaux Cedex

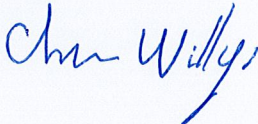
Vincennes, le 15 octobre 2020

**Direction générale/Cabinet**

**Nos réf :** DG/2020/58

**Objet :** Guide pratique de l'élu local pour protéger et valoriser le patrimoine naturel

**Courrier ref. :** 20201014- Courrier P. Dubreuil - LPO

Monsieur le Président, 

J'ai bien reçu votre courrier daté du 14 octobre et vous en remercie.

Croyez bien que je regrette en effet le message transmis par ce « Guide pratique de l'élu local pour protéger et valoriser le patrimoine naturel » au sujet de la proscription de la chasse à courre et des chasses traditionnelles sur les propriétés communales. Il s'agit heureusement de « recommandations », les pouvoirs du maire étant de toute façon trop circonscrits pour que ces préconisations aient une quelconque portée.

J'ai été informé très tardivement de ce contenu. Ce guide avait bien été relu par la direction sectorielle concernée, qui a fait modifier le format et l'emplacement du logo de l'OFB pour que nous apparaissions uniquement comme bailleur, et non comme co-éditeur.

Notre logo est en effet traditionnellement présent sur les contenus que nous co-finançons, pour valoriser le soutien apporté par l'établissement. Néanmoins, comme vous le soulignez justement, cette présence génère une ambiguïté que je déplore.

Ce cas d'espèce nous apprend qu'il nous sera nécessaire, au regard des positions parfois divergentes des partenaires que nous soutenons, de vérifier le traitement réservé aux sujets les plus clivants. J'ai demandé à mes services de travailler sur la question.

Comme vous le savez, la FDC66 a également récemment apposé le logo de l'OFB sur des tracts d'appel à manifestation en faveur des chasses traditionnelles, ce qui n'était pas davantage acceptable.

Ces incidents exemplifient la complexité des missions de mon établissement, dont je suis convaincu qu'il saura faire au fil des mois et malgré les obstacles, la démonstration qu'il est bien une maison qui rassemble plutôt qu'une maison qui divise. Chacun de nos partenaires doit également intégrer cette notion de neutralité – qui n'est pas pour autant synonyme d'inaction – et nous nous y employons.

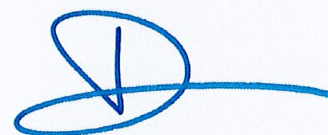


Au moment même où paraît ce Guide, certaines associations naturalistes partenaires de l'OFB me reprochent la collaboration de certaines directions de l'Office avec la revue Connaissance de la chasse, avec le blog Chassons.com ou encore avec le groupe Reworld médias, propriétaire du Chasseur français. Je crois pourtant fermement au caractère indispensable des messages de ces actions de communication que je suis heureux de porter au nom de la chasse : je l'ai dit dans la récente interview que j'ai accordée au Figaro, vous avez pu voir que c'est bien la ligne de la mesure et de l'équilibre que je prône pour l'OFB et ses 2800 agents. La chasse y a bien évidemment toute sa place.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Amicalement,*

**Le Directeur général**



**Pierre DUBREUIL**

Copie à :

- Mesdames et Messieurs les Présidents des Fédérations Départementales des Chasseurs